



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME**

Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – Alpes Maritimes – Bouches du Rhône – Var – Vaucluse

SIRET : 782 812 994 000 21

☒ **Siège social** : Vélodrome des Olives, 184 Avenue des Poilus – 13013 MARSEILLE - Tel 04.91.12.23.10 ffcregionsud@gmail.com

☐ **Antenne** : Vélodrome de Costebelle, 83400 HYERES Tel 04.94.38.50.55



ANCIENS COUREURS CYCLISTES



de PROVENCE et de la Région Sud



SAISON CYCLO CROSS 2024-2025 – PRECONISATIONS

Le 11/09/2024

A. ATTENTION LE CHANGEMENT DE CATEGORIE S'EFFECTUERA LE DIMANCHE 29/09/24
sur l'épreuve du VTT GARLABAN

B. HORAIRES

Dans tous les cas l'organisateur pourra adapter les horaires (DO. Détail d'organisation)

12H00. U15. Minimes (Garçons et filles) sur 20' (13/14 ans)

12H30. U17. Cadets (Garçons et filles) sur 30' (15/16 ans)

13h15. MASTERS (+de 40 ans hommes et femmes) sur 40'

14h00. U19 et Dames de – de 40 ans sur 40' (17/18 ans pour les U19 et pour les Dames – 40 ans)

15h00. Elites. Opens. Access et donc les Masters 30-39 ans sur 50'

Les Masters de + de 40 ans pourront concourir avec les Elites. Opens. Access et masters 30-39 ans s'ils se sont engagés régulièrement sur leur espace club.

C. ORGANISATION

Les vélos de type VTT tels qu'ils sont utilisés sur les épreuves de VTT Cross-country sont acceptés sur les épreuves du calendrier régional CX sauf pour les Championnats Départementaux et le Championnat Régional. Les coureurs utilisant ces vélos de type VTT seront placés quel que soit la place RACE, en fin de grille de départ.

Le classement RACE servira aux arbitres pour établir les lignes de départ (hors utilisateurs de vélo type VTT). Les coureurs qui s'engageront au départ perdront leurs positions du classement RACE et partiront après le positionnement des coureurs engagés.

LE CLASSEMENT RACE EST VALABLE POUR LE WEEKEND COMPLET et sera diffusé également sur le site du comité toutes les semaines.

Les arbitres diffuseront dans les meilleurs délais au Comité Régional les classements validés. (ffcregionsud@gmail.com).

Le Comité Régional diffusera dès réception à Mr Serge PASCAL Responsable de la commission Cyclisme traditionnel, Mr Cédric GARAIX Responsable de la commission arbitrale



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME**

Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – Alpes Maritimes – Bouches du Rhône – Var – Vaucluse
SIRET : 782 812 994 000 21

Région Sud et Mr Aymeric BOULANGER EADV ces classements pour différents suivis et différentes actions.

Afin de poursuivre le PLAN REGIONAL de féminisation, nous invitons les organisateurs à récompenser le podium féminin.

La commission Régionale pourra proposer d'éventuels aménagements en cours de saison.



Christian LAZARINI
Président du Comité
REGION SUD FFC